



Le Petit Mensuel SEPTEMBRE 2021

VILLE DE  LA FÈRE **Samedi 11 Septembre**

Journée du Sport 10H / 16H

COVID 19
Pass sanitaire
OBLIGATOIRE

Démonstrations & Initiations
Au Complexe Sportif
Et à l' Espace Drouot

Gratuit



RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE INTERNET DE VOTRE VILLE
www.ville-lafere.fr et sur la page officielle 

IPNS - Service Communication - Ville de La Fère

IPNS/VILLE DE LA FÈRE/NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

RETRAITE DE MONSIEUR BATILLOT



Ce Mardi 6 juillet restera dans tout les esprits de ceux qui ont connu M. Batillot. En effet, vers 15h M. Batillot a lui-même poussée la chansonnette en réponse à ses élèves qui lui ont fait la surprise de chanter « adieu ! Monsieur le professeur », en improvisant avec émotion : « mes chers enfants je pars ». C'est ensuite qu'à eu lieu un pot de départ en présence des parents, des élèves, collègues, et amis de M. Batillot.



M. Batillot a commencé sa carrière en 1977 à l'âge de 21 ans en tant que remplaçant à l'école d'Alaincourt, il fut titularisé dans cette même école en 1980 et resta en poste jusqu'en septembre 2000 où il intègre l'école Jean Mermoz de La Fère en tant que directeur en remplacement de Monsieur Audin. Il y restera 21 ans après avoir prolongé sa carrière de 2 ans. Plus de 1000 élèves se sont succédés pendant ces 44 années de carrière sur les bancs de sa classe, il est d'ailleurs toujours en contact avec certains d'entre eux, et est régulièrement invité aux mariages et baptêmes...

Il va désormais consacrer sa retraite bien méritée au jardinage bricolage mais surtout à la recherche généalogique.

Nous ne pouvons que lui souhaiter une bonne retraite, et une bonne continuation dans ses passions.

INFORMATION ÉCOLES JEAN-MOULIN

A l'occasion des travaux de réfection de la rue de la République qui ont eu lieu à partir de février 2021, l'accès à l'entrée de l'école Jean-Mermoz a été modifiée et se faisait rue du Général de Gaulle. Cet accès s'est avéré plus pratique car la place de l'Europe offre davantage de place de stationnement pour les parents qui y déposent leurs enfants, et la circulation rue de la République est ainsi fluidifiée. Lors du conseil municipal du 15 avril, les élus ont décidé de maintenir ce dispositif.

Les horaires de bus sont désormais aménagés pour desservir l'école Jean-Mermoz en premier, et les horaires des écoles du groupe scolaire sont modifiés comme suit :

Site	Horaires matin	Horaires après-midi
Jean-Mermoz	8h40/11h55 Ouverture 8h30	13h25/16h10 Ouverture 13h15
Maternelle du Centre	8h45/12h00 Ouverture 8h35	13h30/16h15 Ouverture 13h20
Jean Moulin	8h50/12h05 Ouverture 8h40	13h35/16h20 Ouverture 13h25

Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr



DÉFI ZÉRO GASPI

Dans le cadre de la réduction des déchets ménagers, la Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère et le département de l'Aisne, en collaboration avec les collèges de Chauny, La Fère, Saint-Gobain et Tergnier, ont proposé un défi anti-gaspillage alimentaire aux collégiens du territoire.

Les animateurs de l'environnement du département et de l'agglomération sont allés à la rencontre des élèves dans les cantines. A l'issue de ces repas, les restes ont été pesés et comparés afin de déterminer quel collège gaspille le moins. Les menus servis étaient assez similaires (spaghettis bolognaise ou carbonara, chili con carne). Tous les collèges et les élèves se sont pris au jeu, ce qui a permis d'obtenir de très bons résultats dans chacun des établissements. Avec seulement 18g jetés par personne le collège de La Fère remporte le défi, Saint-Gobain arrive deuxième avec 31g, Chauny troisième avec 51g et Tergnier quatrième avec 86g. De très bons résultats comparés à la moyenne départementale qui est de 150g gaspillés par personne. De plus, cette action a permis aux animateurs de rencontrer les agents des différentes cuisines et d'échanger sur leurs habitudes en matière de réduction de gaspillage alimentaire.



Une remise de prix a eu lieu le 30 juin au Collège Marie de Luxembourg de La Fère, en présence de Mme Dogna, conseillère départementale de l'Aisne, Mme Lelong, Vice-Présidente de la CACTLF en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers, des représentants des différents collèges participants.

DROIT D'EXPRESSION

LA FÈRE AUTREMENT

Voilà plus d'1 an que le nouveau conseil municipal est installé et nous devons nous interroger sur notre rôle « d'élus minoritaires. »

Sachant que **249** laférois ont voté pour Mme Vilain et **251** pour les autres listes... notre rôle est donc important.

Nous représentons bien sûr, ceux qui nous ont fait confiance mais aussi l'ensemble des laférois auxquels nous nous devons d'être **constructifs et vigilants**. C'est pourquoi, lors des séances du conseil municipal, par nos questions, nous approfondissons les dossiers présentés.

Par exemple : Bien que nous soyons fiers de tous nos sportifs, quand il s'agit de voter une subvention d'un montant conséquent pour un club sportif de haut niveau, nous interrogeons l'équipe majoritaire sur les retombées économiques et sur l'image de notre ville. Questions essentielles mais sans réponse à ce jour !

Nous sommes présents et actifs pour vous représenter.

Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr

INFOS

- **Les journées du patrimoine** : le musée Jeanne d'Aboville sera ouvert les 18 et 19 septembre 2021 de 10h à 17h30 sans interruption. Passe sanitaire obligatoire.
- Saint Firmin : Du 25 septembre au 3 octobre
- Défilé le 26 septembre départ 15h pont du canal
- Fête foraine du 25 septembre au 3 octobre, attractions nombreuses et variées.
- Feu d'artifice sur le parking du boudrome le 2 octobre 21h30

Sous réserve de l'accord préfectoral

TRAVAUX MAIRIE



Notre mairie va faire l'objet de travaux, ces derniers seront essentiellement axés **sur la mise aux normes de sécurité du bâtiment** :

Les installations électriques seront refaites en grande partie.

La sécurité incendie sera prise en compte par l'ajout de portes « coupe-feu », et le désenfumage.

Un accès supplémentaire de sortie en cas d'incendie sera créé.

Les sanitaires seront également restaurés, avec la réalisation d'un sanitaire destiné au public en situation de handicap.

Un ascenseur sera installé pour faciliter les déplacements entre les étages et desservira aussi le grenier qui deviendra une salle d'archives

Une tisanerie permettra à tout le personnel de se désaltérer et de prendre ses repas sur place.

Deux bureaux seront aménagés pour les élus dans la salle du conseil.

Ainsi que deux autres dans le hall du bâtiment afin de faciliter votre accueil et assurer la confidentialité de vos échanges avec les agents. L'ensemble de ces travaux est financé à 70% par une subvention, les 30 restants seront autofinancés par la commune.



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr